LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 13 - MAI - JUIN 2017 // WWW.COMMENTRY.FR

BUDGET 2017 p.4
Pour comprendre

VIE PRATIQUE p.6
Le rôle d'un député

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10

UNE VILLE MARCHANDE

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Nous sommes à mi-parcours du mandat municipal 2014-2020. Il est donc normal de vous rendre des comptes sur les trois premières années écoulées. C'est pourquoi avec ce magazine, vous trouvez notre bilan d'étape. Vous jugerez sur pièce notre action.

Les trois années qui viennent concrétiseront les projets structurants sur lesquels nous nous sommes engagés. Ils sont utiles pour Commentry, donc pour vous. Ces investissements mutualisent nos moyens. Vous connaissez le contexte budgétaire tendu des collectivités. C'est pourquoi nous avons recherché activement toutes les subventions possibles. Ainsi, la rénovation de la place du Vieux Bourg, l'aménagement des entrées de ville (routes de Malicorne, de Colombier, avenue du Président Allende) bénéficieront du contrat communal d'aménagement de bourg, financé par le Département. En effet, Commentry peut désormais y prétendre, suite à la décision de la nouvelle majorité départementale à laquelle j'appartiens. Ce sont donc, sur trois ans, 450 000 € de subvention supplémentaire. La réhabilitation du Labo de la Gare pour accueillir le CCAS et la Communauté de communes, comme la transformation de l'ancienne piscine en Maison des associations, de la jeunesse et des sports, sont financées à environ 75 % par des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département.

Ces projets offriront aux futurs usagers des équipements fonctionnels, de qualité et économes en énergie. Comme toujours, l'élaboration de ces projets s'est faite en concertation : réunion avec les associations, réunions publiques et notamment « on vous dit tout sur… », participation du conseil des jeunes aux choix des aménagements extérieurs (skate park et terrain multisports)… au-delà des murs, l'essentiel est que ces lieux soient animés et conviviaux.

Un dernier mot, il est important. Vous êtes appelés à voter pour le second tour de l'élection présidentielle et dans quelques semaines, pour choisir votre député(e). Il est de mon devoir de vous inciter à faire valoir votre droit de vote. C'est le moment où dans une démocratie, le peuple souverain exerce son pouvoir.

Claude Riboulet,
Maire de Commentry,
Premier vice-président délégué de Commentry
Montmarault Néris Communauté
Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

MÉMO

5 infos - En attendant l'été...

1 On inscrit les enfants aux accueils périscolaires :

Vous souhaitez que vos enfants, scolarisés à Commentry, fréquentent les restaurants scolaires, l'accueil périscolaire (garderie) ou encore les temps d'activités périscolaires ? Vous avez jusqu'au 9 juin pour remplir un dossier d'inscription en ligne, disponible sur www.commentry.fr, rubrique Enfance et Jeunesse, ou à retirer auprès des services municipaux.

2 On commémore le 8 Mai 1945 :

Comme chaque année, la population est invitée à se rassembler à 10 heures, place du 14-Juillet. Le temps de former les rangs, le cortège prendra le départ à 10h30 jusqu'au Monument aux Morts. Puis, c'est à l'espace culturel la Pléiade qu'un vin d'honneur sera servi pour profiter de l'exposition « Histoire d'Harmonies » qui traite notamment de la musique et de la guerre.

3 On fouille dans son armoire :

Nous sommes le 29 janvier 2017. Salle de l'Agora. Les ainés de la ville sont réunis pour leur repas annuel. Après les festivités, l'un des convives rejoint l'entrée, afin de récupérer son blouson. Stupeur, le blouson a disparu ! Sans doute un autre convive l'aura pris par mégarde, le confondant avec le sien... De taille XXL, de couleur vert kaki, avec une fourrure intérieure gris argenté et 4 poches pressions (dont 2 à la poitrine), la personne en possession de ce vêtement peut le rapporter au CCAS, rue Lavoisier. Discrétion assurée.

4 On se régale au lycée :

La cantine pédagogique du lycée G. Vincent vous accueille pour déjeuner à seulement 8 € le repas. Formule testée et approuvée par notre conseil des seniors qui a passé un excellent moment ! *Réservation : La veille au plus tard pour 1 à 2 personnes, une quinzaine de jours pour un groupe, auprès de Michel Henry au 04 70 08 24 34 - michel.henry@ac-clermont.fr*

5 On gare son vélo en centre-ville :

Pour le confort des cyclistes commentryens, quatre range-vélos ont été installés le long de la mairie, rue de l'Hôtel de Ville.

Permanences du Maire

Le Maire reçoit dans son bureau en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant son secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : secretariatdumaire@ville-commentry.fr.

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT... DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT... DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

STATISTIQUES

100 % des nombres sont des chiffres !

Du 21 janvier au 20 février 2016 a eu lieu le recensement dans notre commune, fixant à 6 596 le nombre d'habitants au 1er janvier 2017. Cette collecte d'informations est utile, car elle permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population et respectant ses spécificités. Si l'Insee fournit de précieux chiffres, d'autres sont plus insolites. Tout est question d'interprétation…

- La commune compte notamment 38,1 % de retraités, 17,7 % d'ouvriers, 15,4 % d'employés, 9,9 % de professions intermédiaires, 2 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 1,7 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise et 0,4 % d'agriculteurs.
- Un an auparavant, 88,5 % des habitants résidaient dans le même logement, 6,4 % dans un autre logement de la ville et 5,2 % dans une autre commune.
- 64,8 % des Commentryens vivent en maison contre 34,7 % en appartement.
- 57,8 % des habitants sont propriétaires de leur résidence principale.
- 54,5 % des familles sont des couples sans enfant, 30,6 % des familles avec enfant(s) et 14,8 % des familles sont monoparentales.
- Un tiers de la population âgée de 15 à 64 ans est inactive (dont 5,9 % d'élèves et étudiants, 14, 1% de pré-retraités et 13 % « autre »).
- 90,6 % des actifs ayant un emploi sont salariés, dont 14,3 % à temps partiel.

- 31,4 % des habitants de plus de 15 ans ont un CAP ou un BEP, 12,4 % le bac, 9,5 % un diplôme de l'enseignement supérieur et 46,8 % aucun diplôme ou le BEPC (brevet des collèges).

Source : Insee, juin 2016.

Et sinon, pour se détendre un peu…

En France, sur 100 personnes, 32 sont célibataires, 38 sont mariées, 7 sont divorcées.
2 mètres de poils poussent en moyenne dans la vie d'un humain.
90 % des ménages sont équipés d'un four à micro-ondes contre 3 foyers sur 4 en 2004.
58 % des Français font plus de deux bises pour dire bonjour à leurs proches.
Un bébé utilise en moyenne 5 800 couches.
10 % des dépenses de loisirs des Français vont dans les jeux de hasard.
Un adulte passe 77 minutes par jour à manger.
Sur 100 Français, 24 n'ont pas de connexion Internet et 46 ont un compte Facebook.
Une personne boit en moyenne 70 000 tasses de café au cours de sa vie.
Une personne prend en moyenne 7 163 bains au cours de sa vie.
160 km/h, c'est la vitesse à laquelle se produit un éternuement humain.

Sources : Tableaux de l'économie française» Insee 2016 « Numberland, le monde en chiffres » de Mitchell Symons, éditions Marabout.

FINANCES

Pour comprendre le budget 2017

En fonctionnement (recettes et dépenses courantes) ...

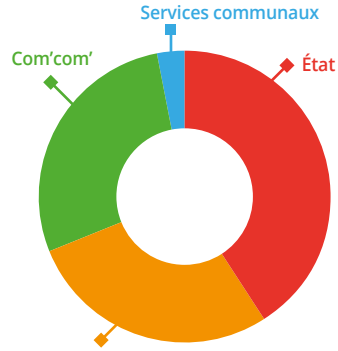

Les recettes

La commune perçoit les recettes suivantes (budget primitif 2017) :

- ce que l'État nous verse (dotations, compensations, etc.) : 4 750 653 €
- ce que votre contribution par les impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) : 3 214 675 €
- ce que la Communauté de communes nous reverse. En effet, dans le cadre de la fusion des deux anciennes com'com', Commentry Montmarault Néris Communauté est passée en fiscalité professionnelle unique. Cela signifie que désormais, c'est la com'com' qui perçoit toute la fiscalité des entreprises, et non plus les communes. Mais la com'com' reverse aux communes le même montant que ce qu'elles avaient perçu en 2016 : 3 161 917 €
- Ce que payent les usagers des différents services communaux : accueil périscolaire, pause méridienne et restaurant scolaire, école de musique, piscine, etc. : 366 733 €

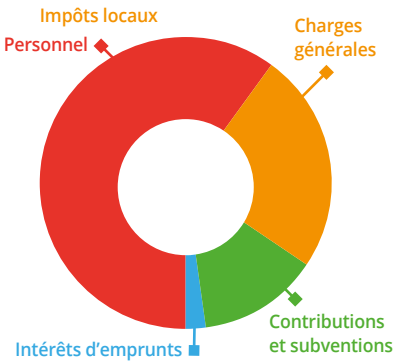

Les dépenses

Avec l'ensemble de ces recettes, la commune doit payer :

- Les charges de personnel : 6 901 510 €
- Les charges à caractère général (énergie, eau, fournitures, télécommunication, maintenance, petits travaux d'entretien, etc.) : 2 805 820 €
- Les charges de gestion courante (contribution au SDIS (pompiers), subventions au CCAS, à l'OMPAC, aux associations, au syndicat départemental d'énergie, etc.) : 1 543 320 €
- Les intérêts des emprunts communaux : 226 000 €

Bon à savoir : La différence entre les recettes et les dépenses constitue l'apport de la commune pour financer les travaux d'investissement. C'est l'épargne brute.

En investissement (recettes et dépenses liées aux travaux) :

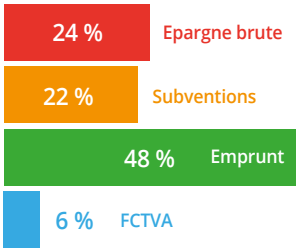

Les recettes

Elles permettent de financer les travaux :

- l'apport de la commune : 942 328 €
- les subventions accordées par l'Europe, l'État, la Région, le Département : 886 350 €
- le recours à l'emprunt : 1 900 000 €
- la récupération de la TVA des travaux de l'année précédente : 233 020 €

Les dépenses

Avec l'ensemble de ces recettes, la commune doit payer :

- le remboursement du capital des emprunts : 700 000 €
- les principaux travaux de l'année : subvention à l'OPAC, notamment pour la réhabilitation des immeubles Rougeron (142 000 €) ; entretien de la voirie (150 000 €) ; aménagement de la place du Vieux Bourg (650 000 €) ; rénovation des écoles et accessibilité (295 500 €) ; démolitions de vieux bâtiments communaux (200 000 €) ; Maison des associations, de la jeunesse et des sports (720 000 €) ; isolation thermique du foyer des anciens (144 000 €) ; renouvellement ou équipement de matériel informatique (58 300 €) ; subvention pour la rénovation des façades aux particuliers (30 000 €) ; achat d'un désherbeur thermique (30 000 €) ; extension de la vidéo-protection (30 000 €) ; 3 panneaux d'information électronique (16 000 €) ; mobilier urbain et jeux pour les enfants (15 000 €) ; travaux au local bouliste (7 000 €) ; nouvelles cases de columbarium au cimetière (23 000 €) ; accessibilité PMR (82 500 €) ; acquisitions foncières (20 000 €).

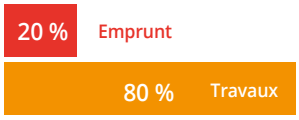

Bon à savoir : D'autres services municipaux relèvent de budgets annexes, avec leurs propres recettes qui financent pour tout ou partie leurs propres dépenses, comme l'Agora qui s'équilibre à 307 690 €, le Libellus à 68 000 €, le lotissement de la Chevantière à 114 400 €, l'eau à 3 031 650 €, l'assainissement à 1 544 890 €.

LEGISLATIVES

Le rôle d'un député ?

Les dimanches 11 et 18 juin ont lieu les élections législatives en France. Il s'agit de voter pour les 577 députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct qui vont siéger à l'Assemblée nationale. L'occasion de vous donner quelques clés pour bien comprendre les enjeux de ce vote.

Les députés sont investis d'un mandat national. Bien qu'élus dans une circonscription, chacun représente la Nation toute entière. Les circonscriptions dans le cadre desquelles se déroule l'élection de chaque député sont délimitées par le code électoral à l'intérieur de chaque département, en fonction de l'importance de la population (de 1 à 21 par département). De début octobre à fin juin, il siège en séance publique dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, qui marque un temps fort de son travail. Parmi ses principales attributions, le député vote les lois qui règlent la vie de tous les jours. Dans ce cas, on le nomme « législateur ». Il a aussi comme mission de contrôler le gouvernement. C'est ce qui se passe lors des « Questions au Gouvernement », faites dans le but de vérifier les actions du gouvernement. Le député peut également contrôler l'usage des fonds publics. Ceux qui partagent les mêmes opinions politiques et s'ils sont au moins vingt peuvent constituer un groupe politique. Ces groupes tiennent des réunions hebdomadaires où ils fixent leur position sur les débats de la semaine. Dans sa circonscription, le député participe aux manifestations officielles, se montre à l'écoute de ses concitoyens, s'efforce de trouver une solution à leurs problèmes en intervenant auprès des administrations. Il se préoccupe aussi du développement économique, social et culturel de sa circonscription, en liaison avec les autres élus. Il est l'interlocuteur des maires, des services de l'État, des milieux socioprofessionnels et des associations. Pour exercer son mandat, le député reçoit une indemnité parlementaire qui assure son indépendance. Il est entouré d'une équipe de deux ou trois personnes (assistants parlementaires, secrétaires). Il dispose également du concours des services de l'Assemblée nationale pour l'accomplissement du travail législatif ou des missions de contrôle dont il est chargé. Il a un bureau à l'Assemblée et bénéficie de facilités pour ses communications postales, téléphoniques et ses déplacements.

Samedi 20 mai 2017

Journée Citoyenne

COMMENTRY

LA DATE A RETENIR

20/05/17

C'est notre Journée citoyenne !

Six chantiers sont accessibles à tous les volontaires. Du bois de l'Agora aux écoles municipales, en passant par les cimetières et les HLM rue Aujame. Au programme de la matinée du samedi 20 mai : nettoyage de la nature, peintures, décapage, plantations... un grand ménage de printemps auquel vous pouvez encore participer si vous le souhaitez. Coupon d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable sur www.commentry.fr. Pour toute question, contactez Adrienne Solignat à la mairie au 04 70 08 34 63.

PREVENTION

Des ateliers dans les écoles

Comme il s'y était engagé lors de sa mise en place il y a un an, le comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Commentry veille à mener des actions de prévention opérationnelles et ciblées. Ce sera le cas les 8 et 15 juin prochains, auprès des enfants de 8 à 10 ans des écoles de la ville.

30 élèves de Pourcheroux et 43 élèves du Vieux-Bourg participeront à un atelier de prévention Multimédia, animés notamment par la gendarmerie. Nul doute qu'avec leurs noms rigolos « *Internet pas si net* » et « *Jeux vidéos risque Z'Héros* » ils sauront séduire les enfants. À l'école E. Busseron, 43 élèves aborderont la sécurité routière et les incivilités avec l'atelier « *Demain, tous citoyens* ». Ils bénéficieront des conseils des policiers municipaux et des gendarmes pour aborder les règles de politesse, de circulation, le port du casque, la dégradation des biens publics, etc. À l'issue de cet atelier, et avec le soutien de leurs enseignants, les enfants réaliseront un guide de bonne conduite, recueillant les pratiques à adopter.

Permanences de la Maison de la Justice et du Droit

Accès au droit – Résolution de conflits – Aide aux victimes – Activité judiciaire de proximité
Mercredi 24 mai et mercredi 28 juin, à partir de 14h30, salle Camille Tourret (face au marché couvert). Pour prendre rendez-vous, contacter Chrystelle Rigault à la mairie au 04 70 08 33 30.

AIDE SOCIALE

Le CCAS
à l'écoute des seniors

Pour bénéficier de l'aide financière estivale du CCAS, les ressources mensuelles des 60 ans et plus doivent être inférieures ou égales à 963,31 € pour une personne seule et 1 364,69 € pour un couple. Tous les revenus imposables ou non imposables (retraite, salaire, indemnités journalières, ASSEDIC, CAF, RSA, AAH et compléments, invalidité, pension alimentaire, rente, revenus fonciers) et les placements sont pris en compte. Pour les couples dont l'un est en maison de retraite, le coût réellement supporté pourra être déduit. Si vous pensez être concernés par cette aide, rendez-vous au CCAS au 4, rue Lavoisier, avant le 30 juin munis du livret de famille, des justificatifs des revenus, de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2016 sur les revenus 2015, des taxes foncières sur les propriétés bâties 2016, d'un RIB, du tableau récapitulatif des placements signé par la banque et d'un justificatif de domicile de plus d'un an.

➡ *Marie-Christine BAURES, Vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS)*

PAROLES D'ÉLUS...

« Traditionnellement associée à la fête communale du Vijon, une aide financière est octroyée chaque année aux personnes de 60 ans et plus, habitant depuis plus d'un an sur la commune, sous conditions de ressources. En août 2016, elle a bénéficié à 45 personnes seules et 6 couples. Pour le CCAS, il s'agit de marquer son soutien aux aînés alors que toute la ville s'apprête à partager plusieurs jours de festivités. Un temps fort du Vijon est aussi l'occasion d'un goûter en musique auquel tous sont conviés. »

CULTURE

L'Agora en transe

Dervish TanDances, ce sont 4 artistes qui ont partagé plus de 150 dates, principalement lors de spectacles de rue totalement acoustiques, face à des spectateurs subjugués. Accueillis en résidence artistique à Commentry dans le cadre du dispositif « La Dynamo », la compagnie présentera sa dernière création au public commentryen jeudi 18 mai à 20 h 30 à l'Agora.

Depuis toujours, Dervish TanDances est investie dans un processus de recherche artistique où se croisent des cultures d'origines ethniques différentes. En parallèle de ses créations chorégraphiques autour de la danse tanoura, ses membres produisent et diffusent des projets musicaux originaux. Fils de l'immigration en permanence confronté à la question de son identité, « *Cisco* » Esteves navigue immuablement de la culture méditerranéenne de ses origines à la culture de sa terre d'accueil et apporte ses expériences de musicien au DervishTanDances, entre tradition et électro. Le groupe puise également son inspiration dans les traditions orientales « Sufi » et dans les musiques traditionnelles du pourtour méditerranéen, pour créer des compositions à écouter et à « *transer* ». La danse ancestrale égyptienne d'Ibrahim Hassan fusionne avec la musique éclectique aux croisements de diverses cultures musicales. Un rendez-vous interculturel, un trait d'union à voir et à écouter, un spectacle à ne surtout pas manquer !

Représentation au public : jeudi 18 mai à 20h30 - 7 € l'entrée.

MUSIQUE

Ouvrez bien vos oreilles…

Pssst… Approchez-vous ! Nous avons au moins deux dates à vous donner, à ne rater sous aucun rythme : du 6 au 17 juin, c'est le temps des inscriptions à l'école municipale de musique (pensez bien à venir muni d'un justificatif de domicile). Le samedi 1er juillet, les Portes Ouvertes et la fête de l'école seront l'occasion de rencontrer les professeurs et s'essayer à des instruments de 14 h à 15 h, puis de profiter jusqu'à 19 h, d'une intervention des groupes musicaux de l'école et d'un mini-concert de l'Harmonie Commentryenne, dont plus de la moitié des musiciens sont inscrits à l'école.

Bon à savoir : l'équipe enseignante a accueilli 371 élèves chaque semaine : 20 enfants en éveil musical, 115 inscrits en formation musicale et pratique instrumentale, 23 inscrits à l'atelier chanson, 29 à l'atelier chorale et 70 élèves aux ateliers de pratique collective.

Plus d'informations :
Rue Abel Gance - 04 70 64 55 96 Secrétariat ouvert mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13 h 30 à 18 h 00 et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

LA DATE A RETENIR

10/06/17

Hommage aux victimes du terrorisme

Le 10 juin 2015, la municipalité dévoilait une plaque en hommage aux sept victimes du terrorisme de mars 2012 (Toulouse et Montauban) et aux seize victimes de janvier 2015 (Paris et Montrouge). Cette initiative puisait son sens dans la volonté de la ville de soutenir toute action allant dans le sens de l'unité nationale et la défense sans faille des valeurs de la République. Depuis, notre démocratie, notre histoire et nos valeurs ont été de nouveau attaquées, ôtant la vie à d'autres concitoyens. Aussi, en lieu et place de la précédente et deux ans jour pour jour plus tard, une nouvelle plaque sera posée en mémoire de toutes les victimes du terrorisme.

ON VOUS DIT TOUT SUR ...

Le bilan de mi-mandat

Vous l'avez reçu dans votre boîte aux lettres, en même temps que ce numéro du magazine municipal. Vous souhaitez en discuter avec vos élus ? Ce bilan de mi-mandat est une invitation au dialogue. C'est pourquoi vous êtes conviés à venir échanger avec les élus, samedi 13 mai 2017 à 10 h 30 au théâtre municipal A. Thivrier.

JUMELAGE

A table avec Chojnow !

Vendredi 19 mai, les enfants des écoles de Chojnow et de Commentry partageront un moment ensemble, malgré les 1 349,5 km qui les séparent ! En Pologne, les élèves en sauront plus sur Commentry, à travers de la documentation et la découverte du site Internet de la ville, avec ses nombreuses vidéos événementielles. En France, un repas polonais sera servi dans les restaurants scolaires de Commentry, avec une exposition dédiée à notre ville jumelée. Au menu : Ziemniak, rôti de porc à la moutarde, chou-fleur au jus, gâteau « *la Polonaise* ».

BON A SAVOIR

Non ! Le Greta ne quitte pas la commune. L'organisme de formation déménage simplement au lycée G. Vincent à compter de septembre prochain. Plus d'informations : 04 70 08 32 60 - greta.bc@ac-clermont.fr

➡ *Rachel Aubois, Brigitte Gaziot et Martine Buvat, référentes élections.*

1 JOURNEE DE VOTE

Premier tour de scrutin

8 HEURES

OUVERTURE DES BUREAUX : Tout est installé dans la salle de l'Agora où sont rassemblés les 5 bureaux de vote. Les référentes ont préparé les bulletins et les enveloppes et seront là pour accompagner les électeurs toute la journée.

19 HEURES

FERMETURE DES BUREAUX : Les secrétaires aident au dépouillement : décompte des émargements, enveloppes de scrutin disposées par paquet de 100 puis placées dans des enveloppes, navette entre les membres du bureau et les tables de dépouillement, vérification de toutes les enveloppes nulles et les bulletins blancs sur lesquels sera indiquée la cause de l'annulation des bulletins et enfin, rédaction des procès-verbaux.

20 HEURES 30

ON CENTRALISE : Les référentes reprennent le relai pour établir le procès-verbal centralisateur qui regroupe l'ensemble des informations des cinq bureaux de vote de la commune.

21 HEURES 30

ON FORMALISE : Réception de l'ensemble des 24 procès-verbaux des communes du canton et envoi des documents en Préfecture.

22 HEURES 30

CLAP DE FIN : après être restées une heure sur place (procédure légale oblige), les référentes quittent la salle de l'Agora. Dès le lendemain matin, les agents du service « élections » de la Mairie s'attacheront à préparer le second tour.

CADRE DE VIE

Une ville marchande

Notre commune compte 173 commerçants et artisans, qui rendent au quotidien de précieux services aux commentryens. Chaque vendredi matin, la place du 14-Juillet réunit une soixantaine de commerçants non sédentaires. S'il génère des échanges économiques indispensables à la vie locale, le commerce de proximité est aussi une richesse sociale. Il est l'occasion de rencontres qui contribuent à rompre avec l'isolement. Il donne lieu à des animations à partager en famille ou entre amis. Il est indispensable au centre-ville, là où bat le cœur de Commentry. Dans ce dossier, vous découvrirez un inédit avec le « ***Grand Marché*** », une valeur sûre avec la Grande Braderie, un retour avec la 2e édition des « ***Rendez-vous Marché*** » et quelques-uns des nouveaux visages de la vie économique locale.

3 QUESTIONS À

Véronique Radomski

Conseillère municipale déléguée au commerce, à l'artisanat, aux marchés et salons

1. Comment la ville accompagne l'installation de nouveaux commerces ?

Une dizaine d'entre eux ont ouvert depuis le début du mandat. C'est un secteur que je connais depuis plus de trente ans, alors je veille à accompagner au mieux les porteurs de projet, notamment dans la recherche de locaux. À ce jour, trois commerces ont bénéficié de la subvention pour la rénovation des vitrines et l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Ce dispositif devrait être repris par l'intercommunalité.

2. Pourquoi mettre en place une signalisation des activités en centre-ville ?

Cette signalisation sera installée fin juin. Elle concerne les commerces, entreprises, administrations et lieux publics. Elle répond au besoin de guider les visiteurs pour mieux se repérer en ville. Nous l'avons voulu discrète, mais efficace. Il n'était pas question de mettre en place une forêt de panneaux mais bien de valoriser nos acteurs locaux, si précieux à la dynamique de la commune.

3. Les salons et marchés thématiques semblent avoir trouvé leur rythme de croisière. En prévoyez-vous de nouveau ?

Un service municipal est dédié à l'animation artisanale et commerciale : c'est dire l'importance qu'on lui accorde. Actuellement, elle compte trois temps forts : le marché d'Automne a rassemblé 36 exposants et 800 visiteurs en 2016 ; le marché de Noël est un grand succès, notamment avec la course pédestre et nous avons créé le RDV de l'Auto et des deux-roues, dont la dernière édition a eu lieu le 29 avril. Nous souhaitons en priorité pérenniser ces rendez-vous en visant l'équilibre budgétaire, mais nous ne fermons aucune porte. Enfin, l'animation est aussi du côté de l'Union des commerçants, notamment avec sa Grande Braderie et chaque vendredi matin, place du 14-Juillet, grâce à notre marché hebdomadaire !

NOUVEAUTÉ

Le "Grand Marché"

C'était une promesse de mandat et elle est aujourd'hui une réalité. Dès cet été, le marché du vendredi matin installé place du 14-Juillet sera étendu sur la rue Jean-Jaurès, du « *Grand Bazar* » à la rue Gabriel Péri. Ce « *Grand Marché* » se déroulera **les vendredis 9 juin, 14 juillet, 18 août et 8 septembre**. Il bénéficiera de la présence de nouveaux commerçants non sédentaires et d'animations spécifiques, confiées à l'Union des commerçants, à l'association Pénélope et au service animation de la ville.

Bon à savoir : 7 000 marchés sont implantés en France sur 6 000 communes. 45 % d'entre eux comptent moins de 50 commerçants et 38 % entre 50 et 100. Le commerce non sédentaire est une activité qui s'exerce sur la voie publique, dans les halles, marchés, champs de foires ou fêtes. Mais ce sont aussi les ventes en tournées en camion magasin. Elle concerne plus de 200 000 personnes en France, dont 135 000 sur les marchés et 85 000 uniquement sur les marchés pour 25 000 qui possèdent aussi une boutique. 40 % des commerçants assurent la vente de denrées alimentaires (30 % des fruits et légumes ; 20 % des poissons, crustacés et coquillages ; 19 % des viandes, volailles, lapins et gibiers ; 17 % de la crémerie et des produits laitiers ; 14 % divers).

EVENEMENT

58e braderie le coin des bonnes affaires !

Le dimanche 14 mai, dès 8 heures et jusqu'au soir, l'Union des commerçants vous convie à sa Grande Braderie. De la rue Jean-Jaurès jusqu'au rond-point Malraux, de nombreux exposants prendront place pour vous faire profiter d'achats malins. Mais au-delà des immanquables bonnes affaires, la journée sera rythmée par des animations conviviales, avec notamment la participation du Foyer culturel. Pour les puristes et les nostalgiques, profitez de la présence d'artisans d'art et de la brocante. Pour les sportifs, secouez-vous avec la zumba de Vitaform. Pour tous les autres, laissez-vous emporter par le flot des chanteurs, clowns et majorettes au son de la Banda Mi et tapez dans les mains au passage du défilé de chars fleuris. A n'en pas douter, une journée inratable et pas que pour les bonnes affaires !

Inscriptions :

- *Pour la braderie (professionnels) : Entreprise Fréry - 02 54 22 26 61*
- *Pour la brocante (particuliers) : M. Martin - 06 43 64 51 97*
- *Pour les artisans d'art : Mme Rossello - artphoto@bbox.fr - 06 67 68 09 56*

Un nouveau bureau...

L'Assemblée Générale de l'Union des commerçants de ce début d'année a été l'occasion d'élire les membres du Bureau pour 2017. Celui-ci s'organise autour de Mikaël Ferder (Opticéum), Président, de Jean-François Ferrandon (Ets Ferrandon), Vice-président, de Patricia Rossello (Art Photo), trésorière. Le secrétariat du Bureau sera assuré par Caroline Cuq (secrétaire indépendante), Nathalie Grandviergne (Bijou Nath) et Magali Jendrzejczak (Au bout des doigts). Il compte également onze autres membres, dont trois nouveaux venus : Annick Blandin (Délices de Chamblet), Béatrice Moreau (Le Safran de Larequille) et Denis Cassier (Agrijardin).

La fidélité toujours récompensée !

Tous les deux mois, dix clients dont les cartes sont tirées au sort par le Bureau, gagnent un bon d'achats de 20 € à valoir chez les commerçants adhérents.
Comment ça marche ? Le commerçant distribue des cartes de fidélité, préalablement tamponnées. Le client présente sa carte chez les commerçants adhérents et en fait tamponner l'intérieur après chacun de ses achats. Pour être valide, la carte doit avoir été tamponnée par quatre commerçants adhérents différents.

Saison 2 « au cœur du marché »

Espace d'échanges et de discussions entre les élus et les habitants, les rencontres « *au cœur du marché* » sont de retour sur le marché du vendredi matin devant la mairie. Elles se déroulent de 10h à 12h.
En mai : les 5, 12, 19 et 26 - En juin : les 2, 9, 16 et 23

BIENVENUE

Ils s'installent à Commentry !

MCG Multimédia pour rester branché

Panne informatique, rachat/vente de smartphones, impression de documents, accès internet, jeux en ligne, cartes sim prépayées… Mais MGC Multimédia, ce sont aussi plusieurs sites internet avec des prestations de vente de coupons (Ticket Premium, SFR, Bouygues…) ou encore de création de page de micro-paiement pour vendre des service ou des contenus numériques et des API Webmaster.
***MCG Multimédia** – 1 bis, rue Blanqui - Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h*
Tél. : 04 44 88 00 23 - contact@mcg-multimédia.fr - www.facebook.com/cybercommentry - www.alloconv.fr

Au Brazza pour se ressourcer

M. et Mme Bréchard ont repris l'activité du Brazza, au 73, rue Jean-Jaurès. Ce couple de restaurateurs creusois a choisi de venir s'établir à Commentry pour se lancer dans une nouvelle aventure, avec de nombreux projets pour cet établissement… Mais chaque chose en son temps ! Et d'ici là, Le bar-tabac-presse-loto et jeux vous accueille en salle comme en terrasse.
***Le Brazza** - 73, rue Jean-Jaurès - Tél. : 04 70 64 34 19 - Ouvert du lundi au vendredi de 5h30 à 19h30 et le samedi de 6h à 12h30.*

Avec BR Habitat pour bien s'isoler

Après 8 ans d'expérience salariée, Ramzi Badri a décidé de créer sa micro-entreprise en février dernier. BR Habitat propose des solutions en matière d'isolation des combles (sous toitures et combles perdus par soufflage), d'entretien des toitures (démoussage et nettoyage), d'entretien des panneaux solaires, de traitement des charpentes.
***Ramzi Badri** - Tél. : 06 23 58 63 49 - brhabitat03@gmail.fr - www.facebook.com/br.habitat.commentry*

Au 38 pour se restaurer

Dbara Belgacem nous vient d'Angoulême où il travaillait déjà dans la restauration. Suite à une visite dans notre ville en 2014, il décide de s'y implanter. Au 38 de la rue J. Jaurès, il a ouvert un établissement à la carte bien fournie : kebab, poulet, merguez, tacos, keftas sont servis en sandwichs ou en assiettes et accompagnés de frites, mais aussi des burgers, crudités, paninis, de l'entrée jusqu'au dessert. Retrouvez aussi des spécialités tunisiennes maisons : couscous, pâtisseries et pain. Sur place, à l'intérieur, en terrasse ou à emporter, il n'y a vraiment plus qu'à choisir !
***Le 38** - 38, rue Jean-Jaurès - Ouvert tous les jours de 11h à 23h - Tél : 04 43 01 61 25*

Chez Rep@ir center pour se dépanner

Christophe Busser vient d'ouvrir les portes de son activité en informatique et téléphonie au 14 bis, rue Christophe Thivrier. Assistance, dépannage, achat, vente de produits reconditionnés et garantis 6 mois, réparation et déblocage en informatique et téléphonie toutes marques. Il délivre volontiers des conseils sur le matériel actuel et les achats potentiels, pour lesquels il assurera la maintenance et le suivi, au bénéfice de son expérience professionnelle acquise.
***Rep@ir center** - Facebook : rep@ircenter.commentry*

Avec Bulle de Beauté pour se relaxer

L'institut de beauté du 22, rue Gabriel Péri est à nouveau ouvert. Originaire du Tarn, diplômée en esthétique et cosmétique et forte de son expérience acquise depuis presque 10 ans, Julie propose une carte de divers soins bien-être. Bulles de douceur, de détente, de relaxation ou de féminité, son professionnalisme enchante. Epilations, soins du visage et du corps, maquillage, manucure, vente de produits de soins et maquillage. N'hésitez plus et prenez rendez-vous…
***Bulle de beauté** - 22, rue Gabriel Péri - Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h - Tél. : 04 70 09 34 41*

CENTRE-VILLE

Le service des eaux vous informe...

Seuls les agents du service des eaux sont habilités à relever les compteurs des abonnés. Ils interviennent sur rendez-vous pris avec l'abonné lui-même et sont à même de présenter une carte d'identification délivrée par la mairie. De nombreuses fuites après compteurs ont été détectées lors de la relève annuelle en 2016. Pour les éviter, il est important de faire des relevés réguliers du compteur d'eau. Enfin, pour mieux informer le consommateur sur le coût de l'eau, les factures présenteront désormais : le coût de l'abonnement et le prix du litre d'eau basé sur la consommation variable, sans spécificité d'abonnement.

À l'angle de la rue Christophe Thivrier et de la place Martenot, l'OPAC-OPH de Commentry est devenu propriétaire (suite à un leg) d'un ensemble immobilier constitué de deux bâtiments. Situé en cœur de ville, à proximité de la mairie, mais aussi de la médiathèque, des commerces et services de proximité, l'emplacement est idéal pour les seniors. C'est pourquoi il paraît judicieux de créer des logements associés à une structure d'accueil, permettant le maintien le plus longtemps possible à domicile. Elle sera mise à disposition du CCAS pour des activités séniors.

Sur la parcelle BE 66 (environ 110 m²) se trouvait un cabinet dentaire, un petit commerce fermé depuis longtemps et des logements dans les étages. Mais la construction étant ancienne, elle sera partiellement démolie au profit d'une rénovation avec un ascenseur pour desservir et permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les logements.

Quant à la parcelle BE 67, une pharmacie avec au-dessus 2 niveaux de logements y a été réaménagée dans les années 1960. D'une surface d'environ 170 m² au sol, le rez-de-chaussée serait conservé pour partie en surface commerciale, pour partie pour la structure d'accueil à vocation sociale. Aux 1er et 2e étages, la réalisation de 6 logements est prévue avec 2 T2 et 4 T3. Conçus de manière à atteindre le niveau Label bâtiment basse consommation rénovation, ils seront desservis par un ascenseur, adaptés aux personnes à mobilité réduite, équipés d'une douche à l'italienne et d'un portier vidéophone en accès rez-de-chaussée. Enfin, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par la chaudière gaz à condensation individuelle équipée d'un système de programmation. Les travaux liés à la démolition, reconstruction et réhabilitation devraient débuter en mai 2017 pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

Plus d'informations : *OPAC de Commentry - 16 rue Aujame - 04 70 08 20 50*

BARRAGE DES GANNES

Apprécié et prisé des promeneurs et pêcheurs, il constitue la ressource en eau potable de la commune. Aussi fait-il l'objet de toutes les attentions et doit-il répondre à certaines obligations réglementaires. Il en va de même pour le plan d'eau. Durant l'hiver dernier, plusieurs chantiers ont donc eu lieu. Le nettoyage annuel des berges a été assuré par les services de l'atelier protégé montluçonnais. Puis, profitant de l'abaissement naturel du plan d'eau, les services municipaux ont fait installer un dispositif visant à éviter toute obstruction ou blocage du système d'évacuation des crues. L'entreprise MMC a ainsi procédé aux forages permettant la mise en place d'un peigne anti embâcles.

➡ *Remplacement de la glissière de sécurité vétuste de la rive gauche, aux abords du plan d'eau et installation de rondins de bois délimitant la berge et le chemin longeant le plan d'eau.*

➡ *Installation du dispositif anti-embâcle.*

LA FAYOLLE

Des travaux commencés fin novembre 2016 et placés sous la responsabilité de l'entreprise Alzin à partir du 28 novembre ont eu lieu sur le « réseau d'adduction d'eau potable ». Il s'agissait de renouveler la canalisation d'eau potable en amiante ciment (pose de 430 m de canalisation en fonte Ø 60 mm) et refaire les 22 branchements des abonnés. Un second chantier débutera mi-mai sur le secteur de La Torche (carrefour route de La Celle) et rue de La Torche. Ces travaux contribuent à améliorer la qualité de l'eau et la fiabilité des réseaux.

➡ *Travaux La Fayolle*

DANS LES ECOLES

Les grandes vacances, ce n'est pas pour tout le monde ! Il sera beaucoup question d'isolation pendant les travaux d'été des services municipaux. A l'école E. Busseron, les salles de classe 10 et 11 recevront une nouvelle isolation thermo-acoustique, une réfection complète de l'électricité et le remplacement des menuiseries. À Pourcheroux, deux salles de classe seront repeintes, tandis qu'au Bourbonnais, le sol du couloir accédant aux classes sera refait. À l'école du Vieux-Bourg, des plafonds acoustiques seront installés dans les salles de classe 7 et 8 qui bénéficieront aussi d'une mise en conformité électrique et de travaux de mise en accessibilité PMR. Pour clore cette série et parce que nous restons tous de grands enfants, le foyer des anciens verra son isolation thermique extérieure réalisée et les huisseries remplacées.

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 5 avril 2017

E-administration : modernisation de l'action publique de la ville de Commentry

La ville de Commentry souhaite mettre en place une stratégie de développement des usages et services numériques. Avec la dématérialisation, l'action publique se transforme, passant des supports physiques (papier) aux supports numériques, exploitables par des outils informatiques (ordinateur, tablette, etc.) ou électroniques (scanner, etc.). Elle commence cette stratégie avec la dématérialisation du conseil municipal et les échanges avec les élus. Ainsi, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition de mettre gratuitement à disposition des conseillers municipaux ne percevant pas d'indemnités de fonction dans le cadre de leur mandat municipal, un équipement informatique de type tablette numérique. À l'issue d'un temps de formation au logiciel d'accès aux convocations et aux dossiers, chaque élu décidera par écrit soit son choix de l'envoi dématérialisé, soit son choix de l'envoi papier. Les convocations, ordre du jour du conseil municipal et des commissions ou tout autre document relatif aux différentes instances municipales seront envoyés aux élus par courriel et les rapports complets et leurs annexes seront accessibles par un lien via une plateforme sécurisée. Il est prévu une charte de mise à disposition et d'utilisation des tablettes numériques, qui devra être signée par chaque élu, au moment de la remise du matériel.

Avis sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical pour les établissements de commerce de détail accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2018

Pour 2017, un arrêté a été pris avant le 31 décembre 2016, désignant les 7 dimanches pour lesquels il était dérogé au repos dominical, après l'avis conforme du conseil communautaire et l'avis simple du conseil municipal. Pour 2018, un arrêté doit être pris avant le 31 décembre 2017 afin de désigner les dimanches pour lesquels il sera dérogé au repos dominical. Le conseil municipal décide à la majorité que cet arrêté porte sur les 7 mêmes dimanches qu'en 2017, soit le 1er dimanche des soldes d'hiver, le 1er dimanche des soldes d'été et les 5 derniers dimanches avant Noël. Sachant qu'en séance du 27 mars 2017, le conseil communautaire de Commentry Montmarault Néris Communauté avait émis un avis favorable sur la base d'une ouverture de ces 7 dimanches en 2018.

Finances communales - Détermination des taux des impositions 2017

Conformément à ce qui avait été envisagé à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires 2017, le conseil municipal décide à la majorité de maintenir les taux 2017 au niveau de ceux de 2016. Soit la taxe d'habitation à 20,95 %, le foncier bâti à 16,56 % et le foncier non bâti à 44,89 %.

Finances - Demande de fonds de concours de Commentry Montmarault Néris Communauté

En partenariat avec l'OPAC, il est prévu la construction de logements sociaux : 1 situé rue Gabriel Péri, 6 Place Martenot et 6 rue du 4 septembre. La com'com apporte un fond de concours pour tout projet comprenant l'apport de terrains ou de bâtiments de la part des communes pour la réalisation de logements sociaux, mais également, tout projet relevant de l'action « création d'une

offre en renouvellement urbain » issue du programme d'actions élaboré suite à l'étude habitat. D'un montant de 5 000 € TTC par logement locatif social dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget, cette aide est sollicitée auprès de Commentry Montmarault Néris Communauté.

Urbanisme - Aménagement de la forêt communale pour la période de 2017-2036
Suite à la concertation menée entre la commune et les représentants de l'ONF, un projet d'aménagement de la forêt communale (18,90 ha) a été établi pour vingt ans, sur la base d'un programme de travaux et de coupes chaque année. Il s'agit de prévoir, sur cette période, cinq coupes de bois d'œuvre et d'industrie et d'affouage aux particuliers (en 2017, 2020, 2026, 2030 et 2032), mais également de sécuriser le parcours santé et sportif. Le volume du bois récolté sur cette période est estimé à 690 m^3. Selon le budget prévisionnel sur 20 ans fourni par l'ONF, les recettes des ventes des coupes de bois devraient permettre de dégager un bénéfice moyen pour le budget communal de 387 €/an.

Urbanisme - Acquisition d'une parcelle bâtie 11 bis rue Aujame
Le 15 décembre 2016, une déclaration d'intention d'aliéner a été déposée pour la parcelle cadastrée BL 34, située 11 bis rue Aujame et comprenant deux garages sur 364 m^2. Cette parcelle est couverte, pour partie, par un emplacement réservé prévu dans le cadre du plan d'alignement de la voie. Aussi, le propriétaire a été informé de l'existence de cet emplacement réservé et de l'intention de la commune d'user de son droit de préemption, afin de permettre l'élargissement de la voie dans un souci de sécurité publique. Le conseil municipal est convenu d'acheter l'ensemble de la parcelle pour 15 000 € et 1 250 € de frais notariés, à condition que la commune s'engage à louer en priorité le fond de la parcelle et les garages au propriétaire voisin.

Urbanisme - Dénomination et numérotation des rues du secteur Les Mazelles - Bazergues - La Fayolle et dénomination rue de Chabanson et chemin de la Couronne
Dans le cadre du programme de dénominations et numérotations des rues qui en sont dénuées sur le territoire communal et après les secteurs de Signevarine, Bois Forêt / La Torche Les Clous Longeroux et Merlon, la procédure se poursuit avec les hameaux de La Fayolle, Bazergues et Les Mazelles. Deux autres rues doivent également être dénommées à Chantoiseau et à la Grange. Après la réunion d'un groupe de travail composé de techniciens et d'élus et une réunion publique, le conseil municipal a validé les neuf noms de rues suivants : route de Bazergues (ancienne RD n° 154), route de La Fayolle (ancienne RD n° 154), route des Mazelles (ancienne voie communale n° 13), chemin des Prés plats (ancienne voie communale n° 12), chemin des Couts (ancien chemin rural n° 50), route du barrage de Bazergues (ancienne voie communale n° 22), chemin de la Rivière (ancien chemin rural n° 39), route des Villonnes (ancienne voie communale n° 23), chemin de la Couronne (ancien chemin rural n° 5) et rue de Chabanson (ancien chemin rural n° 34).

Appel à projets attractivité des centre-bourgs dans le massif central - Schéma de développement communal-convention d'étude avec l'école d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée »
Suite à l'appel à projet de l'État « Attractivité des centre-bourgs dans le massif central » pour lequel la ville de Commentry a été retenue, la municipalité souhaite mener une étude qui servira de schéma directeur au projet de revitalisation et d'attractivité du centre-bourg. Véritable feuille de route des actions en matière de bâti privé, commerces, services et espaces publics, cette étude relève d'une démarche de projet urbain. Pour la réaliser, le conseil municipal retient la proposition de signer une convention d'étude avec l'école d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée, dans le cadre de l'Atelier de projet urbain et territorial de la formation DSA d'architecte-urbaniste, à hauteur de 20 000 €. Cet atelier constitue la partie projet de la formation, qui s'adresse à des architectes (DPLG, diplômés d'État en architecture, diplômés étrangers) ainsi qu'à des paysagistes diplômés. Le rendu de l'étude prendra la forme d'un rapport écrit incluant des documents graphiques. Les conditions de mise en œuvre du projet urbain seront également décrites (coûts prévisionnels, subventions, transcriptions réglementaires (PLU), procédures opérationnelles ou encore phasage).

Affaires scolaires - Modification de la composition de dérogation des inscriptions scolaires
Chaque année, à l'issue de la période des préinscriptions scolaires, la commission de dérogations se réunit pour étudier toutes les demandes et décider de l'affectation des élèves dans les différentes écoles de la ville. Cette commission est composée des directeurs/trices de chaque école, des représentants du conseil municipal au sein des conseils d'école, de l'adjointe déléguée à l'éducation et aux activités péri-éducatives et de 2 élus de l'opposition. Le conseil municipal retient la proposition d'associer un représentant des délégués départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N.) pour aider la commission dans ses prises de décisions, au regard de ses connaissances éducatives et du territoire.

Finances communales - Demandes de subventions pour la réalisation d'un terrain multisports et d'un skate-park
Dans le cadre de l'aménagement fin 2017, début 2018 d'une maison des associations de la jeunesse et des sports qui accueillera plus de 20 associations, complétée par le point information jeunesse (PIJ) et des espaces d'animation, un terrain multisports et un skate parc, en accès libre, seront construits en 2018. Ces équipements extérieurs doivent permettre de créer un point de rencontre avec les jeunes et mettre en place avec les bailleurs sociaux, les forces de l'ordre, et les services de prévention spécialisés, des temps de rencontre avec les jeunes. Pour soutenir le financement du terrain multisports et du skate-park qui s'élève à 167 894,00 €HT, la ville sollicitera le CNDS (50 % de subvention possible) et Commentry-Montmarault-Néris Communauté (20 % de subvention possible).

Affaires culturelles - L'Agora - Modification du règlement intérieur et création d'une convention de location du matériel son et lumière
En 2016, la grande salle de l'Agora a été pourvue d'un plafond technique son et lumière complet. Suite à plusieurs sollicitations, le conseil municipal retient l'adoption d'une tarification pour permettre aux seuls professionnels du spectacle de louer cet équipement, d'instaurer une caution spécifique du même montant que celle de location de la grande salle, de mettre à jour le règlement intérieur de l'Agora et d'instaurer une convention type de location du matériel son et lumière de l'Agora.

Prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 28 juin à 20h30, salle du conseil municipal, Hôtel de Ville.

TOURISME

Une pause à **la Maison du Tourisme**

Au cœur du département, à un carrefour stratégique, (RCEA/A71), sur la commune de Montmarault, labellisée village étape et ville fleurie, la maison du Tourisme est une porte d'entrée de Commentry Montmarault Néris Communauté. Lieu d'accueil et d'information touristique, elle est devenue un lieu incontournable d'échanges pour une clientèle de passage mais aussi pour les locaux.

Producteur ou artisan, rejoignez l'espace de vente et de promotion de la Maison du tourisme. Renseignements et conditions : *Maison du Tourisme, ZA du Grand Champ, 03390 Montmarault - 04 70 07 39 21 maisondutourisme@orange.fr*

Pause pressée ou gourmande ? Avec la boutique de produits régionaux, une sélection des meilleurs produits d'Allier est à découvrir ou à offrir grâce aux paniers gourmands ou aux box. Commerçants, restaurants et fermes auberges sont également mis à l'honneur. Pause détente ou sportive ? Les sentiers de randonnée balisés invitent à retrouver le meilleur du patrimoine sur l'ensemble du territoire (vente des guides rando sur place). Pause ludique en famille ? Avec le jeu de piste des « *Zaventures Magik'* » au cœur du village magique de Saint-Bonnet-de-Four et en compagnie de personnages « tordus » pour résoudre des énigmes. Chaque année, ce sont près de 15 000 visiteurs qui poussent la porte de la maison du Tourisme qui assure ainsi la promotion du territoire.

A noter

Dimanche 21 mai, tous en voiture ! Vivez l'aventure d'un rallye touristique sur le territoire, une façon ludique de découvrir les villages autrement (sur réservation auprès de la Maison du Tourisme).

JEUNESSE

L'été **des loisirs**

Vous connaissez déjà les Galibots. Mais en matière d'accueil de loisirs, notre nouveau territoire compte également trois autres structures gérées par le centre social rural (CSR) de Villefranche d'Allier, à Bézenet, Montmarault et Villefranche d'Allier. Leur point commun ? Un programme d'été riche et varié !

LES GALIBOTS

Programme : l'équipe d'animation diplômée invite les enfants à devenir de véritables globe-trotters le temps d'un été en participant à un safari grandeur nature. Des activités manuelles et d'expression, des ateliers sportifs, des grands jeux, des sorties extérieures, des stages avec intervenants ou encore des mini-camps de 2 à 5 jours.

Informations pratiques : Accueil du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre pour les enfants de 4 à 14 ans (3 ans scolarisés dans la limite des places disponibles). Activités de 9 h 00 à 17 h 30. Accueil des enfants possible de 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 30 à 18 h 00.

Inscriptions à la semaine, du 13 au 20 mai 2017.
Permanence de bureau tous les mercredis en période scolaire de 9 h 00 à 18 h 00 - 04 70 09 38 17 - lesgalibots@orange.fr

CSR DE VILLEFRANCHE D'ALLIER

Programme : Depuis 3 ans, des séjours originaux et innovants sont proposés avec les cités d'enfants, pendant lesquels ils sont amenés à prendre des décisions et des responsabilités en coopérant les uns avec les autres : du 12 au 19 juillet pour les 8-13 ans (le lieu reste à définir), du 23 au 29 juillet pour les 10-14 ans et du 30 au 5 août pour les 7-10 ans, sous tente à Murat. D'autres camps sont proposés du 31 juillet au 4 août dans le Lot pour les 7-14 ans de Villefranche et Bézenet (autres communes en liste d'attente) et du 16 au 25 août, pour les 12-14 ans, avec un séjour itinérant à vélo le long du canal du midi. Programme estival complet disponible prochainement.

Informations pratiques : Accueil du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre. Service de navette de Bézenet à Villefranche du 14 août au 1er septembre.

Informations et réservations :
Karine Missonnier - 07 86 63 94 43
http://villefranchemontmarault.centres-sociaux.fr

Commentry pour tous

Vous allez devoir payer les augmentations d'impôts !

Notre groupe a refusé de voter les taux d'imposition proposés par la majorité municipale. En effet, le maire se gargarise de ne pas les augmenter mais il s'agit là d'un véritable trompe l'œil, car c'est dorénavant à la Communauté de Communes, là où les choses passent davantage inaperçues, qu'il augmente vos impôts ! Sans service nouveau en contrepartie, la fusion des deux communautés de Communes induit un lissage de l'imposition vers le haut pour les Commentryens :
Taxe d'habitation : 2,79 % + 0,67 %
Taxe foncière : 1,85 % + 0,32 %
Taxe foncière non bâti : 5,25 % + 2,78 %
Taxe des ordures ménagères : 11,65 % + 0,24 %
Qu'en pensez-vous ?
Notre groupe a demandé à ce qu'en compensation les taux d'imposition communaux soient d'autant diminués et a refusé de voter les taux en l'état.
La même politique conduite par Monsieur le Maire entraîne les mêmes objections de notre part. Nos remarques semblent le lasser, nous comprenons car nous ressentons la même lassitude à l'égard de sa politique de casse sociale !

Nous avons constaté que l'antenne du Gréta, présente depuis plusieurs décennies sur notre commune, avait fermé ses portes. Interrogé à ce sujet, Monsieur le maire semble pour le moins désintéressé, il nous répond qu'il s'agit d'un organisme privé pour lequel il n'a pas son mot à dire. Quand il s'agit d'autoriser l'ouverture de magasins privés le dimanche, il semble davantage inspiré… Nous regrettons la fermeture de cette antenne et nous considérons que le départ de l'organisme de formation est dommageable pour les salariés, les chômeurs et les entreprises de la commune.

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur le fait que Monsieur le Maire se sert systématiquement de sa tribune pour répondre à la nôtre, alors qu'il est sensé la remettre en même temps que nous. Nous l'avons remarqué, peu importe et au besoin nous avons aussi la possibilité de financer une publication grâce à vos nombreux dons. Nous vous en remercions.

Commentry de toutes nos forces !

Le budget est voté.

Sans surprise, les seuls élus de la majorité ont voté le budget 2017 de la commune. Ceux de l'opposition ont voté contre, sans explication, sans autre forme de procès. Il est vrai que les débats ont eu lieu au moment des orientations budgétaires et que nous avions déjà compris qu'il ne fallait pas attendre la moindre proposition constructive de la part de l'opposition. Mais après tout, peu importe. La majorité a construit le budget avec les services municipaux. Nos projets sont financés, ils avancent. Malgré les contraintes, toujours fortes cette année encore, nous tenons bon notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition qui représentent un quart des ressources de la commune.

Lors du conseil, l'opposition aurait, bien sûr, voulu que les impôts diminuent. Et demain on rase gratis ! C'est toujours facile de vouloir baisser la fiscalité. L'impératif est que, si on diminue les recettes, il faut aussi diminuer les dépenses, puisque le budget doit être équilibré. Or, la demande de l'opposition représentait plus de 108 000 € de recettes en moins, sans pour autant proposer, en contrepartie, le même montant d'économies. Ce qui, évidemment, ne fonctionne pas. Nous avons donc eu droit à l'habituel critique, excessive et caricaturale, contre ce méchant maire, ces méchants adjoint(e)s, ces méchants élu(e)s de la majorité. Bref, l'opposition continue de ronger ses osselets… Pour certains d'entre nous, élu(e) s depuis plusieurs mandats, il faut bien avouer une certaine nostalgie. Celle d'une époque où, bien sûr, nous ferraillions avec l'opposition, mais avec laquelle nous arrivions aussi à travailler intelligemment. Pourquoi ? Tout simplement parce que ce n'était pas l'idéologie et la démagogie qui primaient, mais l'intérêt de notre ville, et surtout le bon sens. Heureusement, au-delà des postures du conseil municipal, la vie de notre commune se discute en direct avec vous. Alors, à bientôt pour nos deuxièmes rendez-vous « au cœur du marché » !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.
Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association coup de main // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski - A. Solignat - Service des Eaux / Ville de Commentry - G. Charbonnel - J. Coquentin - CRS Montmarault - Bourbonnais Jacob architectes d.p.l.g. - Fotolia - Shutterstock
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Vendredi 5 mai

Alain Chamfort

L'éternel dandy Alain Chamfort se produit à l'Agora à 20 h 30, pour offrir, avec plus de 30 ans de scène et de succès, une soirée inoubliable en chansons.

☛ Renseignements :
L'Agora
04 70 64 49 09

Samedi 20 mai

La Nuit des musées

Dans le cadre de l'exposition contée « *Histoire d'Harmonies* », à la Pléiade, participez à la Nuit des Musées, à partir de 20 h 30. Là, Philippe Barbeau, auteur de livres jeunesse, sera votre guide pour une visite décalée de l'exposition. Côté ambiance musicale, vous pourrez compter sur le trio musical du Maz band et l'atelier chanson d'Angélique Charlelegue.

☛ Renseignements
et réservations : La Pléiade
04 70 64 40 60

Mercredi 24 mai

Cross des écoles

À partir de 9 heures sur le site du stade annexe, les enfants de GS au CM2 des écoles de Pourcheroux, du Vieux Bourg, du Bourbonnais, du Bois et d'E. Busseron s'élanceront sur des parcours de 600 à 1 200 m. Près de 450 élèves des classes d'âges 2004 à 2010 sont attendus pour 12 courses au programme.

☛ Renseignements :
Service des sports
04 70 02 29 60

Mai

Rencontres sportives

Samedi 6 mai à 20 h 30, match de basket entre le BEC et Combronde au gymnase Jean-Pellez. Samedi 20 et dimanche 21 mai, championnat d'Auvergne-Rhône-Alpes de cyclisme sur piste au stade municipal et samedi 20 mai à 20 h, match de football entre l'USPC et Bézenet au stade synthétique. Samedi 1er juillet, gala de l'Espérance au gymnase J. Pellez.

☛ Renseignements :
Service des sports
04 70 02 29 60

Mai/Juin

Commémorations

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 dès 10 h, place du 14-juillet, pour défiler jusqu'au Monument aux Morts. Le jeudi 8 juin : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, à 11h au Monument aux Morts. Le dimanche 18 juin à 10 h 00 : Journée nationale en souvenir de l'appel historique du général de Gaulle au Monument aux Morts.

☛ Renseignements :
Célébrations organisées par la municipalité et le comité d'entente des anciens combattants

Mai/juin

Brocantes

Dimanche 14 mai : vide grenier de la braderie en centre-ville

☛ Renseignements : 0780092670

Dimanche 21 mai : broc jouet au parking des Galibots

☛ Renseignements : 0780092670

Mai/Juin

Rendez-vous musicaux

L'école municipale de musique vous donne rendez-vous le samedi 13 mai, pour un spectacle « *flûtes et clarinettes* » à l'Agora à 18 h. Le vendredi 2 juin, ne ratez pas l'atelier chanson, qui sera l'occasion d'un apéro concert à l'Agora à 19 h. Et enfin, comme annoncé dans le magazine en page 8, le samedi 1er juillet, ce sont les Portes Ouvertes et la fête de l'école.

☛ Renseignements :
École de musique - 04 70 64 55 96

Samedi 3 juin

Spectacle « Les trois trésors »

Monsieur Gyraf, troubadour et conteur des temps modernes, interpelle et invite les spectateurs dans sa chasse aux trésors intérieure. Entre jeux de souffle et de corps, une expérience sensorielle pour le jeune public.

☛ Renseignements :
La Pléiade - 04 70 64 40 60

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Samedi 3 juin

Tournoi de rugby touché

3e édition du tournoi organisé par l'amicale des joueurs de l'ASFC au stade annexe à partir de 14 h. Par équipe de 5 joueurs, venez participer à ce tournoi pour tous. Inscriptions à l'avance préconisées.

☛ Renseignements et inscriptions : 06 07 33 54 90

Samedi 3 juin

Représentation théâtrale

Au théâtre municipal A. Thivrier, à 20 h 30, le FCEA donne la pièce de Sacha Guitry « *Désiré* », jouée par la troupe des rideaux verts. Entrée : adulte 7 € ; enfant 3,50 €.

☛ Renseignements : FCEA - 04 70 64 35 45

Dimanche 4 juin

80 ans de l'USPC Foot

Pour fêter son anniversaire, le club de foot a choisi de réunir plusieurs générations de joueurs, qui vont se rencontrer au stade municipal l'après-midi. En soirée, le club soufflera ses bougies à l'Agora autour d'un repas dansant.

☛ Renseignements : M. Laplanche - 06 71 27 52 44

Samedi 10 juin

Concert « à la découverte du saxhorn »

Dans le cadre de l'exposition contée « *Histoire d'Harmonies* », les classes de cuivres de l'école de musique vous invitent à découvrir cette famille d'instruments au son doux et puissant, qui sont aujourd'hui couramment utilisés dans les fanfares et les orchestres d'harmonie.

☛ Renseignements : La Pléiade - 04 70 64 40 60

Mercredi 14 juin

Atelier d'art enfants

Dans le cadre de l'exposition contée « Histoire d'Harmonies », les enfants de 6 à 12 ans réaliseront, à la manière des peuples premiers, un bâton de pluie. Instrument de percussion de la catégorie des idiophones, il imite le chant de la pluie… cette douce petite musique apaisante ! Atelier gratuit sans réservation, de 16 h 30 à 17 h 30.

☛ Renseignements : La Pléiade - 04 70 64 40 60

Vendredi 16 juin

Concert d'été

Dans le cadre des Estivales, le théâtre de plein air de la Pléiade servira d'écrin, à 18 h 30, à l'Harmonie Commentryenne pour le 1er des trois concerts d'été qui y seront donnés. Au programme : pièces classiques de fanfare ou plus originales, bois et cuivres, marches Napoléoniennes, etc. Concert gratuit.

☛ Renseignements : La Pléiade - 04 70 64 40 60

Vendredi 30 juin

Fête de la Piscine

De 18 h à 22 h, La Piscine vous convie à fêter l'été en musique avec un concert, la découverte des activités et une présentation du programme de la rentrée prochaine. Attention ! En raison d'une compétition sportive, elle sera fermée le samedi 20 mai après-midi.

☛ Renseignements : 04 70 02 29 60 lapiscine.commentry@orange.fr

Au mois de juin

Fêtes des écoles

Tout le mois de juin, les spectacles et animations se succèdent dans les écoles de Commentry pour fêter la fin de l'année scolaire : le samedi 10 juin à 14 h à l'école du Bois et à 14 h 30 au Bourbonnais, le vendredi 23 juin à 16 h au Vieux-Bourg, le mardi 27 juin en soirée à l'Agora pour E. Busseron et le vendredi 30 juin à 15 h 30 à Pourcheroux.

* hors vacances scolaires

Annalyn ALEJANDRO

De Tabasco à Commentry

Notre jeune étudiante en génie chimique et stagiaire chez Adisséo est-elle aussi piquante que le Tabasco, état du sud-est du Mexique dont elle est issue et sauce pimentée parmi les plus connue au monde ?

Quand avez-vous quitté le Mexique pour la France ?
En 2012, j'ai étudié un an à Toulouse dans le cadre d'un échange universitaire, puis en 2014 à Grenoble où j'ai obtenu ma licence. Enfin, en mai 2016, j'ai eu l'opportunité de réaliser mon stage de fin d'étude à Adisséo pour six mois, prolongés de 5 mois en contrat d'intérim.

Comment s'est passée votre installation ?
Très facilement ! Adisséo m'a fourni une liste d'hébergement et j'ai opté pour le FJT Résidence.com. Ça m'a beaucoup plu : les activités, les sorties, les repas thématiques... le FJT est idéal pour les liens et les rencontres.

Ce que vous avez le plus apprécié à Commentry ?
L'ouverture des gens, très accueillants et accessibles, surtout par rapport à Grenoble ou Toulouse. Au foyer culturel du FCEA, j'ai participé à l'atelier de dessin et sympathisé avec la troupe de théâtre !

Ce qui vous manque le plus du Mexique ?
En ce moment, je pense beaucoup à la gastronomie mexicaine... Cela fait deux ans que je ne suis pas rentrée au pays, même si j'ai dégoté à Montluçon, un bon restaurant mexicain : l'iguana.

Quels sont vos centres d'activités ?
Le dessin au pastel, fusain et crayons. En Auvergne, j'ai facilement trouvé l'inspiration car il y a de beaux paysages. J'aime aussi la discipline orientale : tai chi, wing chun et kung fu.

Votre endroit préféré de Commentry ?
La Pléiade. Depuis que je suis ici, j'ai dû lire au moins 120 livres, dont certains sur le Mexique, ce qui est très plaisant. Les expositions et les spectacles sont aussi de grande qualité.

Ce qu'on vous souhaite pour la suite ?
Ma mission à Adisséo s'achève le 31 mars. Je pars ensuite en Allemagne rejoindre mon ami pour les vacances. Puis je rechercherai un emploi partout en France, et idéalement à Lyon, en tant qu'ingénieur consultant.

VRAI/FAUX : spécial Mexique

Les Mexicains mangent très épicés.
Vrai ! On met du piment partout... La nuit, je rêve de mole mexicain, une sauce épaisse à base de cacao et de piment qu'on mange avec du poulet.

Les Mexicains sont habillés en sombrero et en poncho.
Le sombrero fait partie de la tenue traditionnelle, mais on ne le porte heureusement pas tous les jours ! Sauf le 15 septembre, pour la fête d'indépendance du Mexique.

Au Mexique, il n'y a que des cactus.
Faux ! Le Mexique fait 3,5 fois la France : les cactus sont au nord, aride et désertique tandis que le sud est fertile. En fait, nous n'avons que deux saisons dont la saison des pluies. C'est sans doute pour cela qu'ici, j'aime autant les saisons très marquées, avec les feuilles qui changent de couleur et tombent à l'automne et la nature qui repart au printemps.

Au Mexique, on parle... le Mexicain !
Faux ! On parle l'espagnol , mais un espagnol latin, puis l'anglais. Le français est étudié seulement à l'université et peu de Mexicains le parlent. Cette langue me plaît beaucoup, surtout pour pouvoir lire les écrivains français dans leur langue : la traduction ne respecte pas toujours l'intention ou le sentiment de l'auteur.

Les Mexicains ne boivent que du coca-cola.
Vrai ! Nous sommes les premiers consommateurs au monde. C'est un grave problème de santé public avec obésité et diabète à la clé.

Les Mexicains sont très croyants.
Plus de 80% des Mexicains sont catholiques. L'Église est puissante au Mexique et influence beaucoup le quotidien des habitants. Elle donne encore le sentiment d'appartenir à une communauté et rapproche les gens.

Les principales qualités et défauts des Mexicains ?
Pour les qualités, la gentillesse et l'accueil. Lorsqu'un étranger vient chez nous, on fait tout pour qu'il ne se sente pas seul. Avec les Français, le contact est moins facile, mais une fois la ligne franchie, les liens créés sont vraiment forts. Pour les défauts, les Mexicains sont perçus comme peu fiables. Il est vrai qu'on dit souvent oui à tout, juste pour faire plaisir. Et ils sont peu ponctuels, avec des retards qui oscillent souvent de 30 minutes à une bonne heure entre amis, bien loin du fameux quart d'heure bourbonnais !

RENCONTRES

Raconte-moi Commentry…

Le 5 avril dernier, les membres du conseil des jeunes de la ville accompagnés d'Adrienne Solignat, chargée de mission en démocratie participative, se sont rendus à la maison de retraite Saint-Louis. Là, ils ont échangé avec les aînés, leur demandant quel était leur plus beau souvenir d'été à Commentry. Le contact est tellement bien passé que, promis juré, ils se reverront pour partager d'autres souvenirs !

Ginette (88 ans) **à Lilian** : Née rue Aujame, Ginette fréquentait les bancs de l'école maternelle du Bourbonnais. À l'époque, au rond-point du jet d'eau, il y avait une chemiserie, quatre restaurants, trois charcutiers et un boucher. Ginette, le 1er mai 1941, place du 14 juillet et face à l'Hôtel de Ville, a écouté le discours du Maréchal Pétain. Elle évoque les alarmes qui se déclenchaient pendant les heures d'école, obligeant les enfants à courir jusqu'au château des Forges, mais prenant tout leur temps sur le chemin du retour ! Elle se souvient du 13 août 1946, jour où elle est entrée à la maison Fayolle (actuellement Adisséo) au milieu des céréales, des fruits et des légumes.

Jocelyne (80 ans) **à Thibault** : Née à Signevarine, Jocelyne allait à l'école au Vieux Bourg. En 1945, le jour de la libération, elle revoit la fête place du 14-juillet, autour du drapeau français, et a le goût de la limonade qui coulait alors à flot dans la bouche. Elle se souvient aussi de cet homme chapeauté qui habitait à Signevarine et qui a commis beaucoup de dénonciations contre de l'argent. Elle ne regrette pas le jour où une voiture des FFI est venue, le forçant à monter à l'intérieur, son chapeau volant sur la route. Dans sa poche, il tenait une liste de personnes à dénoncer. Le nom de son père y figurait.

Colette à Emmie : Née rue du Docteur Roux, Colette garde un souvenir ému de ces jeudis sans école où elle descendait profiter de la campagne pour la journée, et le soir en remontant, des arrêts à la fontaine de Signevarine dont on disait l'eau magique. Pendant les vacances, elle se rendait chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue Jean-Jacques Rousseau, pour s'exercer à la couture avec Ginette. Ce qu'elles ont pu rire là-bas, grâce à une échelle qu'elles avaient malicieusement transformée en « tape-cul ».

Georges à Maxim : Né à Saint-Bonnet-de-Four, George n'aimait rien de plus enfant que de saisir une baguette de noisetier, du fil à coudre et une épingle retourné, et filer à la pêche, des journées entières, dans la mare en face de chez lui. Pour son plus grand bonheur, il a transmis sa passion à ses petits-enfants. Il se souvient aussi des 5 km qu'il effectuait à pied pour se rendre à l'école, d'autant qu'il rentrait déjeuner chez lui le midi.

Jacqueline : C'est la Parisienne de la bande ! Elle a commencé à travailler à 14 ans comme barmaid dans un café aux Halles. Elle a ensuite acheté une maison à Bézenet, pour finalement rejoindre, quelques années plus tard la maison de retraite de Commentry.

Les Estivales et Histoire d'harmonies

HARMONIE COMMENTRYENNE

vend. > 16 juin 2017
18h30 > gratuit
La Pléiade
Thérâtre de plein air
COMMENTRY